



## A votre santé !

**VOUS** vous rappelez, en mars dernier, un réseau d'ONG s'était mis en tête de dénicher les pesticides contenus dans le vin (« Conflit », 2/4). Résultat : des résidus au fond de toutes les bouteilles, jusque 5 800 fois le maximum toléré dans l'eau du robinet. Il est vrai qu'il n'existe pas de teneur maximale en pesticides pour le vin. Du coup, utilisant à eux seuls environ 20 000 tonnes de pesticides sur les 80 000 aspergées chaque année en France, les vignerons sont champions des phytosanitaires. Mais il n'y a pas que des pesticides dans le vin, il y a aussi du ferrocyanure de potassium. L'ingrédient magique pour éviter les dépôts brunâtres de fer, de cuivre ou de métaux lourds dans la bouteille, un désagrément que l'on doit la plupart du temps à un pressoir mal entretenu ou à du raisin mal lavé qui reste barbouillé de terre. Pour rattraper le coup, on saupoudre du ferrocyanure au-dessus de la cuve. Le hic est que

cette poudre jaune est toxique, au point qu'il ne doit plus en rester trace dans le vin. Il y a presque huit ans, l'Afssa, consultée par la Répression des fraudes, s'était pincé le nez, regrettant l'absence de « doses maximales d'emploi » et surtout de « méthodes analytiques validées » permettant de « vérifier l'absence de ferrocyanure de potassium et ses dérivés après traitement ». Et l'Agence d'encourager la recherche de produits de substitution. Ce que l'Institut français de la vigne et du vin (IFVV), interrogé par « Le Canard », promet pour « dans deux ans ». En attendant, l'IFVV nous rassure en expliquant qu'après traitement on ne trouve plus trace de ferrocyanure dans les bouteilles. Sauf qu'il n'y a pas de contrôles. Et que, comme d'hab', rien n'est indiqué sur la bouteille, au prétexte qu'il ne s'agit pas d'un additif mais d'un « auxiliaire technologique ». Le consommateur n'a plus qu'à faire la gueule... de bois.